

**Ministry of Education**

Education Labour and Finance  
Division  
315 Front Street West  
11<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Division des relations de travail et du  
financement en matière d'éducation  
315, rue Front Ouest,  
11<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

**2024 : B13**

**Note de service**

**Date :** Le 11 septembre 2024

**Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Surintendantes et Surintendants des affaires  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des  
administrations scolaires

**Expéditeur :** Andrew Davis  
Sous-ministre adjoint  
Division des relations de travail et du financement en matière  
d'éducation

**Objet :** **Financement principal de l'éducation 2024-2025 et  
règlements connexes**

---

La présente note de service a pour but de vous informer de l'adoption de nouveaux règlements et de la modification de certains règlements existants. Elle contient également des mises à jour sur le financement principal de l'éducation pour l'année scolaire 2024-2025.

## I. NOUVEAUX RÈGLEMENTS

### Règlement sur le financement principal de l'éducation 2024-2025

Les règlements sur le financement principal de l'éducation 2024-2025 a été adopté par la lieutenante-gouverneure en conseil. Ces règlements mettent en œuvre ce qui suit :

- les investissements, les réformes structurelles et les autres changements décrits dans la note de service [2024 : B05 –Financement principal de l'éducation pour 2024-2025 \(anciennement Subventions pour les besoins des élèves\)](#) publiée le 26 avril 2024 pour l'année scolaire 2024-2025.
- les mises à jour des repères de financement et des montants prévus dans les tables découlant des conventions collectives centrales pour 2022-2026.
- l'investissement de 10 millions de dollars de financement de la Somme liée à l'incidence spéciale (SIS) pour soutenir les élèves ayant des besoins considérablement élevés, qui n'avait pas encore été attribué au moment de l'annonce du financement principal de l'éducation pour 2024-2025. Ce montant est inclus dans le financement de la SIS de chaque conseil scolaire défini dans le règlement sur le financement principal de l'éducation.
- Un investissement supplémentaire de 6,5 millions de dollars pour le montant Axes d'intervention dans le volet Français langue seconde.

Par conséquent, le total du financement principal de l'éducation prévu pour 2024-2025 a été révisé à 29,1 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 878 millions de dollars ou 3,1 % par rapport à 2023-2024<sup>1</sup>.

Le ministère publiera des versions révisées des documents « Guide du financement principal de l'éducation pour 2024-2025 », « Financement principal de l'éducation : Guide technique pour les conseils scolaires, 2024-2025 » et « Projections du financement principal de l'éducation pour l'année scolaire 2024-2025 »<sup>2</sup>, tenant compte de ces mises à jour, qui seront affichées sur la page Web du financement du ministère de l'Éducation dans les semaines à venir.

Les repères dans « Financement principal de l'éducation : Guide technique pour les conseils scolaires, 2024-2025 » seront également mis à jour pour refléter la résolution monétaire afférente au projet de loi 124, conformément à la note de service 2024 : B05.

Les nouveaux règlements sur le financement sont :

- **Financement principal de l'éducation – Subventions générales pour l'exercice 2024-2025 des conseils scolaires**
- **Calcul des droits exigibles à l'égard des élèves pour l'exercice 2024-2025 des conseils scolaires**

Ces règlements sont disponibles sur le [site Web public du ministère](#).

---

<sup>1</sup> Basé sur les projections révisées de 2023-24 incluant les conventions collectives centrales ratifiées pour 2022-26 et le résultat de la décision d'arbitrage du 29 mai. 2023-2024 exclut le financement ponctuel et le financement des coûts du service de la dette.

<sup>2</sup> Inclut les projections révisées pour 2023-24.

## **Participation des conseils scolaires aux activités (Règl. de l'Ont. 350/24)**

Un nouveau règlement a été créé en vertu du projet de loi 98 afin de limiter le risque financier dans le secteur en ce qui concerne les assureurs réciproques et de garantir l'accès du ministère à leurs informations financières.

## **II. MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS EXISTANTS**

Comme chaque année, des modifications techniques et autres ont été apportées aux règlements existants afin de clarifier la politique en vigueur et de mettre à jour les informations reçues des conseils scolaires.

### ***Subventions pour les besoins des élèves – Subventions générales pour l'exercice 2023-2024 des conseils scolaires (Règl. de l'Ont. 266/23)***

- Mise à jour de divers tableaux afin de refléter les fonds d'investissement supplémentaires accordés aux conseils scolaires dans le cadre des allocations pour les immobilisations prioritaires, les services de garde d'enfants et les immobilisations prioritaires-Terrains.
- Autres corrections techniques

### ***Subventions pour les besoins des élèves – Subventions générales pour l'exercice 2022-2023 des conseils scolaires (Règl. de l'Ont. 396/22)***

- Mise à jour du montant de l'allocation de la fiducie d'avantages sociaux afin de refléter les équivalents temps plein (ETP) déclarés dans les états financiers 2022-2023.

### ***Subventions pour les besoins des élèves – Subventions générales pour les exercices 2023-2024 et 2022-2023 des conseils scolaires (Règl. de l'Ont. 266/23 et 396/22)***

- Mise à jour des repères salariaux et d'autres éléments de financement afin de refléter les conventions collectives centrales 2022-2026 qui ont été ratifiées depuis la publication des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) 2023-2024.
- Modification technique visant à remplacer les montants des tableaux dans les règlements sur les SBE de 2023-2024 par des repères salariaux mis à jour pour tenir compte de l'ajustement lié à la résolution monétaire afférente au projet de loi 124 dans les règlements des SBE de 2022-2023 et 2023-2024.

### ***Subventions pour les besoins des élèves – Subventions générales pour les exercices 2023-2024, 2022-2023 et 2021-2-22 des conseils scolaires (Règl. de l'Ont. 266/23, 396/22 et 616/21)***

- Modification technique visant à supprimer les arrondis dans le calcul de la composante démographique des aides à l'apprentissage.

### ***Règlement sur les recettes affectées à une fin donnée (Règl. de l'Ont. 193/10)***

- Mise à jour des nouvelles restrictions en matière d'enveloppe introduites dans le cadre du financement principal de l'éducation pour les domaines prioritaires du gouvernement (c'est-à-dire l'éducation de l'enfance en difficulté, l'éducation

autochtone, la santé mentale et le bien-être, ainsi que la sécurité et le bien-être des élèves) et regroupement des éléments en fonction des changements apportés à la formule des SBE par rapport au financement principal de l'éducation.

Voici les coordonnées des personnes à contacter pour obtenir de plus amples renseignements.

<b>Sujet</b>	<b>Contact</b>	<b>Courriel</b>
Accès à large bande	Philippe Madore	<a href="mailto:Philippe.Madore@ontario.ca">Philippe.Madore@ontario.ca</a>
Financement des immobilisations	Paul Bloye	<a href="mailto:Paul.Bloye@ontario.ca">Paul.Bloye@ontario.ca</a>
Conventions collectives centrales	Matthew Beattie Heather Diggle	<a href="mailto:Matthew.Beattie@ontario.ca">Matthew.Beattie@ontario.ca</a> <a href="mailto:Heather.diggle@ontario.ca">Heather.diggle@ontario.ca</a>
Mise en œuvre du curriculum et de l'évaluation	Mishaal Surti	<a href="mailto:Mishaal.Surti@ontario.ca">Mishaal.Surti@ontario.ca</a>
Rémunération des cadres	Patrizia Del Riccio	<a href="mailto:Patrizia.DelRiccio@ontario.ca">Patrizia.DelRiccio@ontario.ca</a>
Direction des services régionaux (y compris français langue seconde, éducation internationale et bureaux régionaux)	Andrew Locker	<a href="mailto:Andrew.Locker@ontario.ca">Andrew.Locker@ontario.ca</a>
Responsabilité financière, production de rapports et vérification régionale interne et externe	Andrew Yang	<a href="mailto:Andrew.Yang@ontario.ca">Andrew.Yang@ontario.ca</a>
Éducation en langue française	Julie Champagne Luc Davet	<a href="mailto:Julie.Champagne@ontario.ca">Julie.Champagne@ontario.ca</a> <a href="mailto:Luc.Davet@ontario.ca">Luc.Davet@ontario.ca</a>
Éducation et bien-être autochtones	Nick Bertrand	<a href="mailto:Nick.Bertrand@ontario.ca">Nick.Bertrand@ontario.ca</a>
Apprentissage en ligne et licences de logiciels éducatifs supplémentaires	Bill Torrens	<a href="mailto:Bill.Torrens@ontario.ca">Bill.Torrens@ontario.ca</a>
Modélisation du financement du fonctionnement (y compris le modèle de financement des fiducies d'avantages sociaux)	Xiaofei Wang	<a href="mailto:Xiaofei.Wang@ontario.ca">Xiaofei.Wang@ontario.ca</a>
Politique relative au financement du fonctionnement (y compris la politique relative aux fiducies d'avantages sociaux)	Romina Di Pasquale	<a href="mailto:Romina.DiPasquale@ontario.ca">Romina.DiPasquale@ontario.ca</a>
Conduite professionnelle, politique et normes en matière d'enseignement	Rupinder Johal	<a href="mailto:Rupinder.Johal@ontario.ca">Rupinder.Johal@ontario.ca</a>
Exploitation et réfection des écoles	Andrea Dutton	<a href="mailto:Andrea.Dutton@ontario.ca">Andrea.Dutton@ontario.ca</a>
Éducation de l'enfance en difficulté	Charmaine Perera	<a href="mailto:Charmaine.Perera@ontario.ca">Charmaine.Perera@ontario.ca</a>
Rendement des élèves	Dianne Oliphant	<a href="mailto:Dianne.Oliphant@ontario.ca">Dianne.Oliphant@ontario.ca</a>
Santé mentale des élèves	Shirley Carder	<a href="mailto:Shirley.Carder@ontario.ca">Shirley.Carder@ontario.ca</a>

<b>Sujet</b>	<b>Contact</b>	<b>Courriel</b>
Transport des élèves	Mehul Mehta	<a href="mailto:Mehul.Mehta@ontario.ca">Mehul.Mehta@ontario.ca</a>
Bien-être des élèves et participation des parents	Suzanne Gordon	<a href="mailto:Suzanne.Gordon@ontario.ca">Suzanne.Gordon@ontario.ca</a>

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Original signé par

Andrew Davis

Sous-ministre adjoint  
Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation